

Tu as reçu ton premier salaire ? PENSE À TES IMPÔTS

Dès que tu as 18 ans, si tu as des revenus et de la fortune, tu dois payer chaque année un impôt. 



Durant l'année 2026, tu paies des tranches (T) pour l'impôt cantonal et communal en fonction de tes revenus et de ta fortune 2026. **Si ton revenu change, tes tranches doivent changer !**

En début d'année suivante (2027), tu rempliras ta déclaration d'impôt 2026 (DI) sur Clic&Tax, selon les explications au verso. Tu payeras également ton impôt fédéral 2026 en mars 2027.



Compare le résultat d'impôt obtenu avec les tranches que tu auras payées durant l'année 2026. Si tu remarques que tu n'as pas versé assez d'acomptes (tranches), il est important de rattraper ton retard **avant le 31 mars 2027 !** Cela t'évitera un intérêt compensatoire.

Ta DI sera contrôlée par le Service des contributions. Tu recevras le résultat de l'impôt fixé par courrier ainsi qu'un décompte final. Si tu avais payé trop d'acomptes, le surplus te sera remboursé. S'ils étaient insuffisants, tu devras t'acquitter du solde **dans les 30 jours**.



2026

Janv Fév Mar Avr Mai Juin Juill Aou Sept Oct Nov Déc

2027

Janv Fév Mar Avr Mai Juin ...

T1

T2

T3

T4

T5

T6

T7

T8

T9

T10

DI

Impôt
fédéral

31 mars

Taxa

Décompte
final

FAIS ADAPTER TES TRANCHES

Ton revenu a changé ? Le fisc ne peut pas le deviner, tu dois l'en informer ! Tu peux le faire à n'importe quel moment dans l'année et de différentes manières (en joignant tes fiches de salaire) :



formulaire



Guichet Unique



Mail

GARDE LA SITUATION SOUS CONTRÔLE

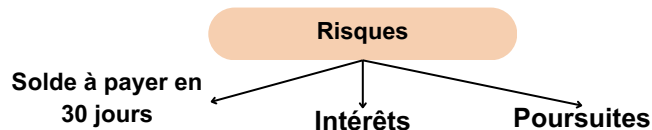
Le Guichet Unique te permet de retrouver tous tes paiements et bien plus encore. N'hésite pas à t'inscrire !



ANTICIPE POUR EVITER DE T'ENDETTER

Rappelle-toi que dès le moment où tu gagnes un salaire, un impôt est probablement dû. Demande au fisc de te facturer des tranches ou alors économise de ton côté et anticipe ta future taxation !

Il est facile de tomber dans les dettes mais beaucoup plus difficile de s'en sortir !



TU AIMERAI D'AUTRES INFOS ?

Retrouve notre notice 5 relative au paiement de l'impôt ici via ce QR-code.

Contacte le Service des contributions :
service.contributions@ne.ch
032/889.77.77



Tu as eu 18 ans en 2025 ? REMPLE TA DÉCLARATION D'IMPÔT

Délai de retour : 20 février 2026

OUTIL DISPONIBLE



Remplis ta DI en téléchargeant gratuitement sur ton ordinateur le logiciel **CLIC&TAX**

COMMENT REMPLIR TA DI

Suis les rubriques une à une et aide toi des **instructions générales**.



En utilisant Clic&Tax, certaines déductions sont calculées automatiquement.



DOCUMENTS UTILES

Munis-toi par exemple des éléments suivants : certificats de salaire, attestations bancaires, attestations des primes et des frais médicaux, etc



EXEMPLES DE RUBRIQUES À COMPLÉTER

- 1.11 : déclare ton salaire net, chiffre 11 du certificat de salaire
- 3.1 : déclare tes avoirs bancaires en t'aidant des attestations bancaires reçues de ta banque par courrier ou disponibles sur ton e-banking par exemple
- 6.4 : tu te rends au travail en transports publics et/ou tu dois manger à l'extérieur à midi ? Tu peux déduire ces frais en partie. Réfère toi aux pages 37 à 39 des instructions générales
- 6.8 : indique ici les primes d'assurance maladie que tu as payées. Si tu as cotisé au 2ème pilier, tu peux déduire au maximum 2'500 francs, et si tu n'y as pas cotisé, 3'125 francs



JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES

Au moment de l'impression de ta DI, ou de son envoi par le Guichet Unique, le logiciel t'indique la liste des documents que tu dois joindre à ta déclaration d'impôt. Tu peux trouver cette liste sur la **quittance** générée par Clic&Tax.

COMMENT RETOURNER TA DI

Par courrier postal, avec ta signature, au moyen de l'enveloppe de retour, si tu l'imprimes depuis Clic&Tax.

Par le **Guichet Unique**, si tu as déjà ton accès.
Pense à t'inscrire !



TU AIMERAI D'AUTRES INFOS ?

Documents à télécharger :



Des infos pour les jeunes sur le site impôts-easy :

